



IYALY SRL VIA POLA 23, 20124 MILANO (MI) WWW.IYALY.COM

FICHE TECHNIQUE rév.2.00

NOM DU PRODUIT :

MUCOLYZE

**Avec N-acétylcystéine et
extrait multiple d'échinacée EBE[®]**

FORMAT :

Solution buvable

SHELF LIFE :

36 MOIS

CODE DE L'ARTICLE :

INTO11



MADE IN ITALY

DESCRIPTION DU PRODUIT :

AmbrosIyaly Mucolyze est un complément alimentaire formulé avec des ingrédients naturels, idéal pour ceux qui recherchent un remède pour le bien-être des voies respiratoires et le soutien du système immunitaire, particulièrement utile en période d'exposition accrue aux virus et aux changements climatiques. La combinaison de Miel de millefleurs, N-acétylcystéine, extrait de Thym, Grindélia et EBE[®] est conçue pour soutenir la fluidité des sécrétions bronchiques, améliorer le confort respiratoire et renforcer les défenses naturelles de l'organisme. Plus précisément, la N-acétylcystéine soutient la fluidité des sécrétions bronchiques, aidant ainsi à maintenir les voies respiratoires dégagées de l'excès de mucus. Le Miel de millefleurs, l'extrait de Thym et l'extrait de Grindélia agissent en synergie pour apaiser la gorge, contrer les irritations et maintenir le bon fonctionnement des muqueuses pour le bien-être du nez et de la gorge. Le mélange breveté des trois principales espèces d'Echinacée (EBE[®]) renforce le système immunitaire, aidant l'organisme à mieux se défendre contre les infections et les maladies respiratoires.

INGREDIENTS:

Eau purifiée, fructose, miel mille-fleurs, N-acétylcystéine, extrait glycérique de grindelia (*Grindelia robusta* Nuttall, herbe à fleurs), extrait glycérique de thym (*Thymus vulgaris* L., feuilles), vitamine C (acide L-ascorbique), EBE[®] (*Echinacea* spp.) [*Echinacea angustifolia* (racine), *Echinacea pallida* (racine), *Echinacea purpurea* (herbe)], extrait standardisé titré $\geq 1,0\%$ en échinacosides, conservateur : sorbate de potassium, acidifiant : acide citrique, arôme : orange.

MODE D'EMPLOI :

Il est recommandé de l'utiliser de préférence avant le coucher, en respectant les doses suivantes :

ENFANT (de 3 à 6 ans) = 5 ml par jour

ENFANT (de 6 à 12 ans) = 10 ml par jour

ADULTE (à partir de 12 ans) = 15 ml par jour

Bien agiter avant utilisation.

CONTENU MOYEN:

CONTENU MOYEN	par dose enfant (de 3 à 6 ans)	VNR (%)	par dose enfant (de 6 à 12 ans)	VNR (%)	Par dose pour adulte (à partir de 12 ans)	VNR (%)
N-acétylcystéine	200 mg	-	400 mg	-	600 mg	-
Grindelia E. glycérique	100 mg	-	200 mg	-	300 mg	-
Thym E. glycérique	50 mg	-	100 mg	-	150 mg	-
Vitamine C (acide l-ascorbique)	20 mg	25%	40 mg	50%	60 mg	75%
EBE [®] Echinacéa spp ES Dont échinacosides	15 mg 0,15 mg	-	30 mg 0,3 mg	-	45 mg 0,45 mg	-

VNR (): Valeurs nutritionnelles de référence (adultes) conformément au Règ.UE 1169/2011**

Dose journalière ENFANTS (de 3 à 6 ans) = 5 ml

Dose journalière ENFANTS (de 6 à 12 ans) = 10 ml

Dose journalière ADULTES (à partir de 12 ans) = 15 ml

EFFETS PHYSIOLOGIQUES :

Complément alimentaire à base de miel millefiori, de N-acétylcystéine et d'extrait de thym, utiles pour favoriser la fluidité physiologique des sécrétions bronchiques, le bien-être de la gorge et du nez. Grâce à son effet balsamique, l'extrait de Grindelia a une action émolliente et apaisante sur la muqueuse oropharyngée, favorisant ainsi le tonus normal de la voix.

EBE[®], un mélange breveté des trois principales espèces d'échinacée (E. angustifolia, E. pallida, E. purpurea) soutient les défenses naturelles de l'organisme.

AVERTISSEMENTS:

:

Les compléments alimentaires ne sont pas destinés à remplacer une alimentation variée, équilibrée et un mode de vie sain. Ne pas dépasser la dose recommandée pour la consommation quotidienne. Tenir hors de portée des enfants de moins de trois ans. **Ne pas administrer aux enfants de moins de trois ans.**

QUANTITÉ NETTE :

200 ml e 6,8 fl.oz

CONSERVATION :

Conserver dans un endroit frais et sec. La date d'expiration se réfère au produit dans son emballage intact et correctement conservé.

DÉCLARATION ALLERGÈNES :

IYALY Srl. déclare que, selon la documentation fournie par les fournisseurs, le produit contient/ne contient pas les substances pouvant provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées dans l'annexe II du règlement UE n° 1169/2011, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

ALLERGÈNES	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS LE PRODUIT	LES INGRÉDIENTS DANS LESQUELS L'ALLERGÈNE EST CONTENU	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENTS OU EN TANT QUE RÉSIDUS ALLERGÈNES D'UN INGRÉDIENT
1. Céréales contenant du gluten, à savoir : blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits dérivés, à l'exception : a) des sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) des maltodextrines à base de blé (*); c) des sirops de glucose à base d'orge; d) des céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de	NO	NO	NO
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NO	NO	NO
3. Œufs et ovoproduits.	NO	NO	NO
4. Poisson et produits de la pêche, à l'exception : (a) de la gélatine de poisson utilisée comme support pour des préparations de vitamines ou de caroténoïdes ; (b) de la gélatine ou de l'isinglass utilisée comme agent de collage dans la bière et le vin.	NO	NO	NO
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NO	NO	NO
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception :a) de l'huile et de la graisse de soja raffinées (*); b) du mélange naturel de tocophérols (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophérol naturel, du succinate de D-alpha-tocophérol naturel provenant de sources de soja; c) des huiles végétales dérivées de phytostérols et d'esters de phytostérols provenant de sources de soja;d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols de l'huile végétale provenant de sources de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit dont ils sont dérivés.	NO	NO	NO
7. Lait et produits laitiers (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactiol.	NO	NO	NO
8. Fruits à coque, à savoir : amandes (<i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes (<i>Corylus avellana</i>), noix (<i>Juglans regia</i>), noix de cajou (<i>Anacardium occidentale</i>), noix de pécan [<i>Carya illinoensis</i> (Wangenh.) K. Koch], noix du Brésil (<i>Bertholletia excelsa</i>), pistaches (<i>Pistacia vera</i>), noix de macadamia ou noix du Queensland (<i>Macadamia ternifolia</i>), et leurs produits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole	NO	NO	NO
9. Céleri et produits à base de céleri.	NO	NO	NO
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NO	NO	NO
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NO	NO	NO
12. L'anhydride sulfureux et les sulfites en concentrations supérieures à 10 mg/kg ou à 10 mg/litre en termes de SO ₂ total doivent être calculés pour les produits tels qu'ils sont proposés, prêts à la consommation ou reconstitués selon les instructions du fabricant.	NO	NO	NO
13. Lupins et produits à base de lupin	NO	NO	NO
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NO	NO	NO